

Directions sectorielles à Ottawa

Rôle: Les directions sectorielles conseillent, encouragent et aident les entreprises des secteurs de la fabrication, du traitement, du tourisme et des services à trouver des débouchés sur les marchés à l'étranger.

Responsabilités: Conseiller et informer les industriels: Les directions sectorielles du MEIR sont celles qu'il faut consulter pour toutes les questions relatives à l'industrie. Les petites entreprises, cependant, devraient d'abord se mettre en rapport avec les bureaux régionaux, tandis que les grandes sociétés, qui ont des filiales dans plusieurs régions du Canada, feraient mieux de s'adresser directement aux directions sectorielles à Ottawa.

Ces directions conseillent les exportateurs sur l'offre et la demande et sur d'autres questions industrielles connexes. Elles participent aussi à des réunions, des séminaires et des discussions avec l'industrie pour favoriser les exportations ou mettre au point des stratégies de marketing.

Elles assistent aussi aux réunions annuelles des associations industrielles pour faire connaître le point de vue du gouvernement sur l'évolution des secteurs par rapport aux marchés d'exportation.

Repérage de produits et de services: Les directions sectorielles du MEIR se tiennent informées sur l'ensemble de l'industrie canadienne, y compris sur les consultants et les maisons d'import-export. Elles recueillent des renseignements sur les produits et les services, les domaines d'intérêt, les capacités et, dans le cas d'organisations multinationales, les mandats d'exclusivité au Canada en matière d'exportation.

Les directions sectorielles servent de point de contact aux nouvelles demandes de produits et de servi-

ces à l'échelle du pays. Elles peuvent ainsi informer les entreprises sur les débouchés et, en collaboration avec les bureaux régionaux, les associations commerciales ou les utilisateurs canadiens, elles cherchent des sources canadiennes pour de tels biens ou services. Parallèlement, elles encouragent les exportateurs de biens et de services à s'inscrire dans le Système de repérage des débouchés (SRD).

Coopération industrielle: Les directions sectorielles du MEIR aident les entreprises canadiennes intéressées à entreprendre diverses opérations avec des entreprises étrangères. Mentionnons les échanges de technologies ou de licences; les arrangements réciproques de marketing; les coentreprises; les projets communs de recherche et de développement et l'octroi de licences de technologie (*voir aussi le Programme de coopération industrielle de l'ACDI, page 18*).

Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD): Les directions sectorielles étudient les demandes d'aide au titre du PPIMD. Ce programme offre de l'aide financière aux entreprises canadiennes qui participent à la mise au point et à la production de produits de défense en vue de l'exportation. Sont admissibles: les études de marchés; la recherche et le développement relatifs à des produits destinés à l'exportation; l'acquisition d'outillage et de matériel moderne qui répondent aux exigences des normes militaires; et les mises de fonds précédant la production au Canada de produits de défense pour les marchés d'exportation.